

DOSSIER D'INSCRIPTION FAMILIAL - ACTIVITÉS de Septembre 2021 à Juillet 2022

Les dossiers sont à déposer dans la boîte aux lettres du Centre Simone Signoret Eventard ou à remettre aux créneaux d'inscriptions :
 mercredi 7 juillet de 14h00 à 19h00 et
 samedis 4 et 18 septembre de 9h00 à 12h00

Responsable : Mme, Mr : Nom et prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 N° de téléphone : Domicile : Portable :
 Adresse mail :

Nom	Prénom	Date de Naissance	Age	Activité de la plaquette	Jour A entourez	Heure de l'activité	Lieu A entourez	Tarif de l'activité	Remise activité	RE INSCRIPTION	
										NOUVEL ADHERENT	
					L M ME J V S		- Eventard - Bourg	€	- 0.00 €	Voir modalités	
					L M ME J V S		- Eventard - Bourg	€	- 5.00 €	R	
					L M ME J V S		- Eventard - Bourg	€	- 5.00 €		

FACTURE : OUI
 Si oui

Fournir une enveloppe timbrée

ANCV, Coupon-Sports (acceptés jusqu'au 31 décembre 2021), CCAS Ecoouflant, Comité d'Entreprise = prise en charge -

Cotisation familiale obligatoire 15 € avec le 1^{er} versement, Espèces ou Chèque mis en banque au 10 octobre 2021

TOTAL, activités
TOTAL après déductions
 15.00 € + =

Chèque mis en banque au 10 janvier 2022
 Chèque mis en banque au 10 mars 2022



Suivant vos modalités d'inscription 2020/2021, votre REINSCRIPTION 2021/2022 se présente comme ci-dessous :

Si paiement en totalité en espèces ou un seul chèque, en 2020/2021 - Cotisation familiale obligatoire 15 € à payer
 Si paiement en 2 chèques, le premier a été encaissé, échange du 2^e chèque d'un même montant + Cotisation familiale obligatoire 15 € à payer
 Si paiement en 3 chèques, le premier a été encaissé, échange du 2^e et 3^e chèque de mêmes montants + Cotisation familiale obligatoire 15 € à payer sur un des 2 chèques
 Si paiement par ANCV, Coupon-Sports, CCAS Ecoouflant, Comité d'Entreprise, l'une des 3 options ci-dessus s'applique - Cotisation familiale obligatoire 15 € à payer

MODALITES D'INSCRIPTION ET DE PAIEMENT

- * Chèques datés du jour de l'inscription et libellés à l'ordre de l'ACPL Ecoouflant
- * Cotisation familiale de 15.00 € obligatoire pour participer à un des ateliers de Septembre à Juillet de l'A C P L.
- * Certificat médical obligatoire pour toutes les activités ou questionnaire de Santé Adulte
- * Il n'y aura aucun remboursement.
- * Ecoouflantais, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du CCAS : suivant votre quotient familial, vous pouvez obtenir un passeport pour l'aide aux loisirs à présenter à l'inscription.
- * Autorisation
 Je soussigné(e) : Nom du père : Prénom :
 Nom de la mère : Prénom :
 OUI NON
- Accepte la diffusion de photos de moi-même, prises dans le cadre des activités OUI NON
- Accepte la diffusion de photos de mon (mes) enfant(s) prises dans le cadre des activités OUI NON
- Autorise mon (mes) fils, ma (mes) fille(s) à participer aux activités de l'ACPL OUI NON
- Autorise l'ACPL à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence dans la mesure où les circonstances obligeraient à un recours médical ou hospitalier OUI NON

Signature

Date

Réservé à l'ACPL

Echanges A payer